

L'horizon long de la transmission

Gilles Bibeau

Number 823, Winter 2023–2024

La transmission au Québec : entre désir et refus

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/103567ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bibeau, G. (2023). L'horizon long de la transmission. *Relations*, (823), 16–18.

L'HORIZON LONG DE LA TRANSMISSION

Gilles Bibeau

L'auteur est anthropologue et professeur émérite à l'Université de Montréal

Le fonctionnement de la transmission humaine est une question qui fascine depuis toujours les anthropologues. Pour que des héritages soient légués de génération en génération, il doit y avoir un jeu entre les aspects contradictoires de la reproduction et ceux qui relèvent de la transformation.

Dans la plupart des sociétés prémodernes, des rituels célébrant les différentes étapes de la vie — la naissance, le choix du prénom, les premières dents et les premiers pas, le sevrage — jouaient le rôle d'inscrire peu à peu l'enfant dans une famille étendue en instaurant des relations avec les lignages de la mère et du père et avec les grands-parents. D'autres rituels extrafamiliaux, tels que les funérailles et les fêtes des morts, mettaient les enfants en contact avec les ancêtres et venaient renforcer l'ancrage dans la communauté. Les récits et les mythes racontés par les sages — poètes, griots et chamanes — faisaient découvrir aux enfants le mystère entourant l'existence d'êtres transcendants, les esprits, en même temps qu'ils les introduisaient aux représentations du bien et du mal, de la vie et de la mort.

Outre la participation aux rituels et la connaissance des contes et des mythes, dès les temps les plus anciens, c'est aussi en observant les conduites des adultes que les enfants incorporaient progressivement la réalité du monde. L'anthropologie, à l'instar de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, a bien montré que toute société cherche d'abord à se reproduire à l'identique, alors que les personnes

les plus créatives aspirent à construire du nouveau à partir de l'héritage reçu. De tout temps, la construction du « moi » s'est néanmoins faite en favorisant l'adéquation des individus aux valeurs centrales de leur groupe d'appartenance.

La réflexion que je présente ici concerne la question des « variations » qui affectent la dynamique de la transmission. En observant les formes de passage en allant des sociétés d'autrefois à celles d'aujourd'hui, on peut voir que son contenu de sens, loin d'être « vide », se transforme sous l'effet de conditions changeantes, que ce soit la structure familiale, le type de société ou les avancées technologiques.

Donner, recevoir et rendre

Dans son *Essai sur le don* (1925), l'anthropologue Marcel Mauss développe l'idée selon laquelle le don est structuré autour du triple mouvement « donner, recevoir et rendre ». Ce mode de circulation nous invite à penser la transmission sur l'horizon de la continuité et sur celui de la rupture à l'égard des héritages qui sont passés, reçus puis rendus dans l'échange entre donateurs et donataires. Le paradigme du don traduit, en un condensé paradoxal, les éléments clés d'un mécanisme central inscrit au cœur des cultures humaines, qui me sert ici de fil rouge pour penser la transmission, qu'il s'agisse de l'héritage transmis par les parents à leurs enfants, ou qu'il soit question d'autres figures d'autorité ou d'autres sources de savoir.

La notion du don chez Mauss peut contribuer à montrer que la transmission ne s'est jamais faite, à quelque période que ce soit, sans qu'il n'y ait une certaine remise en question, une critique, voire une opposition. Véritable creuset au sein duquel se joue la complexité des liaisons entre continuité et transformation, la transmission pensée sur l'axe du « donner, recevoir et rendre » permet de situer le « moi » qui hérite dans des



Nathalie Ampleman, *Lacunaire arboretum*, cyanotype multicouche et gomme bichromatée, 2020.

rappports potentiels de distanciation à l'égard des donateurs. En insérant la capacité à « recevoir » au cœur d'une dynamique de dons et de contre-dons, Mauss offre matière à concevoir que la véritable transmission n'advient que si le donateur concède à la personne qui hérite, quelle que soit la société, une certaine marge de liberté par rapport à ce qui lui est transmis.

Pour qu'il y ait une transmission réellement humaine qui soit à la fois « libre » et sujette à des contraintes, celle-ci doit nécessairement mettre en cause la présence, pour une part, d'un *horizon commun* qui fait appartenir le donateur et l'héritier à un même monde et, d'autre part, l'existence d'une *différence* qui établit une distance à l'égard du monde partagé¹. Sans la part commune, on assisterait à une transmission dans laquelle l'héritier ne serait pas autorisé à entrer dans un réseau où circulent dons et contre-dons ; sans la différence, on s'enliserait dans une répétition du même en s'interdisant toute possibilité de changement.

Ces deux dimensions se révèlent indispensables pour que puisse se mettre en place un processus complexe assurant la continuité tout en permettant d'introduire un écart à l'endroit du monde partagé. La tension entre ces deux pôles se retrouve, selon une intensité variable, dans toutes les sociétés humaines, y compris dans celles d'aujourd'hui où la marge de liberté est nettement plus grande.

Je me demande si le mouvement structuré autour du « donner, recevoir et rendre » n'est pas en train de se réorganiser dans les sociétés contemporaines, surtout occidentales, autour d'une nouvelle séquence, celle d'un « recevoir » qui se déploie principalement sur l'axe du changement et de la créativité. Cela dit, même dans les sociétés d'autrefois — que les anthropologues ont souvent réifiées, figées dans le temps —, les individus n'étaient ni totalement soumis aux normes sociales, ni dépossédés de leur agentivité et de leur capacité de réflexivité critique. C'est cette fonction de distanciation, voire d'opposition face aux parents, aux

ancêtres, aux maîtres et à l'ensemble des figures d'autorité qui s'est considérablement amplifiée dans le monde d'aujourd'hui.

Des sociétés froides aux sociétés chaudes

Pour réfléchir aux transformations des conditions dans lesquelles s'opère la transmission, la distinction entre sociétés froides et sociétés chaudes qu'a proposée l'anthropologue Claude Lévi-Strauss² m'apparaît aussi incontournable. Celui-ci signale que, pendant des millénaires, les sociétés froides ont élaboré une sagesse particulière qu'elles ont ancrée dans une idéologie de la reproduction des mêmes valeurs centrales; des rituels immuables servaient alors de principal véhicule pour assurer le maintien des formes fixées par la tradition. Bien qu'elles aient eu tendance à imposer la reconduction d'un cadre figé hérité du passé, ces sociétés ont néanmoins pratiqué un conservatisme rendant possible, paradoxalement, une certaine créativité de la part des héritiers. Le processus de reproduction sociale a été traversé, de tout temps, par un jeu de transformations altérant la structure même des sociétés, qui n'arrivent jamais à se reproduire exactement à l'identique.

La multiplication des figures d'autorité a remodelé la dynamique de transmission dans le sens d'une liberté de plus en plus grande des héritiers.

Une des grandes leçons livrées par les études de Lévi-Strauss se trouve dans l'idée suivante : quelle que soit la société, la transmission ne peut être considérée comme réussie que si l'héritier accueille le don en faisant un pas de côté. C'est précisément ce geste d'écart qui permet à celui-ci de retenir de l'héritage ce qui lui est utile pour construire sa propre identité dans le temps qui est le sien. La dichotomie établie par Lévi-Strauss nous aide à comprendre les différences qui affectent le fonctionnement concret de la transmission, selon que celle-ci se produise dans les sociétés froides et peu ouvertes au changement, dans les sociétés chaudes qui évoluent en accumulant des éléments culturels de leur passé se mêlant aux nouveaux, ou dans les sociétés éminemment chaudes comme celles d'aujourd'hui, dans lesquelles le changement domine.

Une transmission plurielle

Même si les deux pôles — continuité et rupture —

inscrits au cœur de toute transmission continuent à exister, je ne suis pas certain que l'on puisse encore penser l'ontologie de la condition humaine dans les mêmes termes que dans le passé. D'une part, le grand projet individualisant de la modernité avancée a grandement accentué l'écart que les héritiers sont aujourd'hui autorisés à prendre face aux héritages reçus. D'autre part, la pluralité des transmissions s'est à ce point amplifiée qu'elle risque de couper totalement certains héritiers des racines qui ont nourri le monde de leurs parents. C'est désormais sur l'horizon d'un surplus et d'un excès, voire d'un débordement des références transmises à l'enfant, provenant d'un nombre grandissant de sources, que celui-ci est appelé à construire sa propre identité.

Cette situation se trouve renforcée par l'importance des développements technologiques et numériques qui complexifient l'accès aux connaissances et nous forcent à nous interroger sur la possible croissance de la marginalisation des parents dans la transmission des normes. Les figures parentales se sont elles-mêmes multipliées, du fait notamment des recompositions familiales, donnant lieu à des héritages de plus en plus diversifiés en termes de références et de valeurs.

Dans nos sociétés contemporaines qui se sont émancipées des normes collectives homogénéisantes, l'exigence de conformité aux modèles dominants est loin de s'imposer aux jeunes avec la même force que dans le passé, même récent. La multiplication des figures d'autorité, voire l'éclatement de cette notion, a remodelé la dynamique de transmission dans le sens d'une liberté de plus en plus grande des héritiers, qui peuvent décider plus aisément ce qu'ils gardent et ce qu'ils rejettent parmi les dons qui leur sont transmis. La réflexion sur la transmission se doit impérativement de mettre l'accent aujourd'hui sur la pluralité des héritages transmis à l'enfant et sur les difficultés rencontrées par les récepteurs de ces héritages, qui doivent choisir, entre hésitation et anxiété, tel héritage plutôt que tel autre. ■

1— Voir Jacques T. Godbout, *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*, Paris, Seuil, 2007.

2— C. Lévi-Strauss, *Entretiens avec Georges Charbonnier*, Paris, Plon, 1961, p. 72.